



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20241211-VI-DEL-2024-114-DE
Date de transmission : 17/12/2024
Date de réception en préfecture : 17/12/2024

Date de convocation : 4 décembre 2024

Délibération n° VI-DEL-2024-114

Date d'affichage : 4 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 27

Votants : 32

Objet : Règlement intérieur de la ludothèque et la bibliothèque du pôle du savoir et de la connaissance du centre social Camille Claudel

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Maraïm	SY	6 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M	Mostefa	GHENAIM	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Matthieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER représenté par Mme Sana AABIBOU, M. Olivier SIGMAN représenté par Mme Nathalie PABOUDJIAN, M Joseph ZOGBA représenté par M. Dramane KEÏTA, M. Gilles BAYART représenté par Mme Virginie TARTARIN.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Kadiatou LY, Sabah AÏD, M. Maxime MARCELIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20241211-VI-DEL-2024-114-DE
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024

Vu le projet de règlement intérieur de la ludothèque et la bibliothèque du pôle du savoir et de la connaissance du centre social Camille Claudel,

Vu la commission de la politique de la ville et des quartiers en date du 2 décembre 2024,

Considérant que par sa politique culturelle de proximité, la Ville d'Etampes affiche le souci constant de développer des services de proximités afin de favoriser l'accès de tous à la lecture et aux jeux, et à des animations ludiques sur le territoire.

Considérant que cette démarche s'inscrit dans une dynamique de médiation culturelle et sociale.

Considérant que ce règlement intérieur est conditionné à la validation du Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le règlement intérieur de la ludothèque et la bibliothèque du pôle du savoir et de la connaissance du centre social Camille Claudel, annexé à la présente délibération.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à ajuster le présent règlement sans en modifier le sens général et à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération



Franck MARLIN
Maire d'Etampes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :18.DEC.2024..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.